

Diplôme d'Université d'Infirmier en infectiologie



Coordinateurs:

Pr V. LE MOING - Dr H. AUMAÎTRE

Objectifs de la formation:

Ce diplôme permettra aux infirmiers formés de devenir expert en antibiothérapie et de pouvoir adhérer au protocole de coopération national d'infirmier expert en antibiothérapie en cours d'élaboration. Ainsi réaliser les actes dérogatoires dans le cadre d'un suivi d'une antibiothérapie.



Savoir surveiller une antibiothérapie complexe.



Savoir évaluer une antibiothérapie probabiliste.



Savoir prévenir et identifier les signes d'évolution défavorable d'une infection, d'un traitement antibiotique.



Compétence vaccinale permettant la prescription de l'ensemble des vaccins

Enseignement:

Volume horaire total d'enseignement: 80h (6J en présentiel et 4J en distanciel)

Durée: 1 an

Présentiel: 12 et 13 mars 2026, 2 et 3 avril 2026, 21 et 22 mai 2026

Distanciel: 20/11/25, 4/12/25, 22/01/26 et 7/05/26

Examens: 26 juin 2026

Examen écrit

Rédaction et présentation d'un mémoire

Droits d'inscription:

Formation continue : 800 euros à titre personnel,

1600 euros dans le cadre d'un financement par un tiers

Conditions d'inscription:

Diplôme d'État d'infirmier, autorisation d'inscription de l'enseignant coordonnateur au vu d'une lettre de motivation, d'un CV et d'une lettre de soutien de la structure d'origine pour les IDE soutenues par un service d'infectiologie ou une EMA.



04.67.63.05.68



rebecca.tabar@umontpellier.fr